

Les points de contact pour la mise en oeuvre de cet Accord seront le Sous-secrétaire adjoint principal délégué à la Défense pour la Sécurité environnementale, pour le Gouvernement des États-Unis, et le Sous-ministre adjoint de l'Infrastructure et de l'Environnement, Ministère de la Défense nationale, pour le Gouvernement du Canada. Pour ce qui concerne les quatre installations susmentionnées, ces officiels seront autorisés à mettre en oeuvre l'Accord dans son intégrité, y compris, selon ce qui aura été mutuellement convenu, à établir et à rajuster le calendrier des paiements qui doivent être versés dans le Compte fiduciaire canadien étranger pour ventes militaires.

Si ce qui précède agréé au Gouvernement du Canada, j'ai l'honneur de proposer que cette Note et la Note affirmative de Votre Excellence en réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de la Note de Votre Excellence.

Pour le secrétaire d'Etat intérimaire
Anthony Wayne
(signé)